

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. J'apprécie l'aide de la présidence. Le bruit ne me dérange pas. J'ai toujours trouvé que, plus on approche de la vérité, plus les députés de l'autre côté sont bruyants.

Je tiens à parler pendant un instant des fonctionnaires eux-mêmes. Il serait difficile d'en trouver un seul qui soit prêt à dire qu'il serait heureux de voir son salaire réduit. Vous cherchez longtemps avant de trouver un député qui soit heureux de voir son traitement réduit. Vous cherchez longtemps avant de voir des Canadiens, parmi ceux qui sont présents à la tribune aujourd'hui, se réjouir à l'idée d'accepter une diminution de traitement. Mais je tiens à leur dire ainsi qu'à vous, monsieur l'Orateur, et au reste du pays, que personne au Canada ne devrait considérer que la Fonction publique se compose de Canadiens de deuxième catégorie. Je parle à autant de fonctionnaires que n'importe lequel d'entre vous. Ils me disent franchement ce qu'ils pensent du bill. Tous les fonctionnaires auxquels j'ai parlé ont des cousins, des oncles, des tantes, des frères et des sœurs qui ont travaillé à Dofasco, ou dans des mines qui ferment, ou encore qui exploitent des petites entreprises ou des fermes qui ont fait faillite. Ils ont des proches ou des amis et ils connaissent des gens dans cette situation. Ces fonctionnaires se sont toujours estimés heureux de travailler à la Fonction publique du Canada, toujours. A leurs yeux, c'est un privilège de travailler pour le gouvernement du Canada. Quant à l'intérêt qu'ils portent à leur pays, ils ne le cèdent à personne pour ce qui est de souhaiter à tout prix voir leur pays aller de l'avant. Voilà l'attitude que l'on retrouve au sein de la Fonction publique. Les fonctionnaires sont avant tout Canadiens. Je voulais dire autre chose à la Chambre, que voici.

Les fonctionnaires auxquels je me suis adressé m'ont répondu ceci: «Je puis accepter la limite des 6 et 5 p. 100, monsieur Baker. Je le fais à contrecœur, mais je l'accepte tout de même». Ils veulent voir, avec le temps, d'autres Canadiens leur emboîter le pas. Ils ne se réjouissent pas à l'idée de se retrouver sur la ligne de feu, pas plus que n'importe qui d'autre l'aurait été. Ils ne tiennent pas à s'y retrouver tous seuls. Ils veulent que nous les y rejoignons tous.

• (1640)

**M. Fulton:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'espère que le député de Nepean-Carleton (M. Baker) nous dira dans quel camp il se range. En effet, la semaine dernière, son chef a rejeté la réglementation des salaires. Nous voudrions savoir dans quel camp se range le député.

**L'Orateur suppléant (M. Corbin):** À l'ordre. Ce n'est pas un rappel au Règlement.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je tiens à ce que ce soit parfaitement clair. Ce n'est certainement pas dans le camp du député de Skeena. Je tiens à bien préciser que je m'en garderais bien. Je tiens à dire à mon ami que les fonctionnaires canadiens ne se rangent pas dans ce camp-là, pas plus d'ailleurs que les cheminots. Les travailleurs canadiens

### *Restrictions salariales du secteur public—Loi*

ont trop de respect pour cette cause pour se ranger dans le camp du député de Skeena.

Je termine mon discours, car je pense que le ministre du Travail (M. Caccia) veut prendre la parole. Les fonctionnaires du Canada veulent qu'on leur dise qu'ils ne sont pas les seuls à se sacrifier. Ils veulent que le gouvernement se joigne à eux. Le gouvernement surveillera Bell Canada, Air Canada et d'autres organismes publics. Si cette surveillance n'empêche pas les prix de grimper, les fonctionnaires s'estimeront trahis, comme tous les autres Canadiens.

Si les gouvernements provinciaux ne mettent pas un frein aux hausses de loyers et ne prennent pas en main leur régie des loyers, les Canadiens s'estimeront trahis. Si le reste de la population active canadienne ne collabore pas, ils s'estimeront trahis. Tous les travailleurs du secteur public ou privé diront qu'on les a trahis.

Quant à ce programme, le sort des fonctionnaires est réglé. Tout comme les autres Canadiens, les fonctionnaires espèrent qu'il sera couronné de succès. Je tiens à bien faire comprendre qu'il est important que l'austérité soit pratiquée partout.

Le secrétaire d'État a parlé de dénicher toutes les sources de gaspillage dans les services gouvernementaux. Il faut que cela se fasse. Dans notre système parlementaire, nous avons le devoir d'exiger des comptes du gouvernement, et il faut donc que cela se fasse.

J'ai commencé par dire que le pays est plus grand que le gouvernement qu'il a depuis 14 ans. Je tiens à répéter, si je puis me le permettre, ce qu'a dit M. Beigie devant le comité: il faut commencer à faire quelque chose, il faut agir. Je ne fais qu'une réserve à l'égard du programme; je ne doute pas de la bonne volonté des fonctionnaires pour le mettre à l'essai, mais je me demande si on peut faire confiance au gouvernement pour le soutenir vraiment.

Compte tenu de cette réserve, compte tenu de l'intérêt du pays et compte tenu de ce que je crois être l'humeur du pays auquel le Parlement et tous les partis doivent rendre des comptes, notre parti entend appuyer ce soir le bill C-124.

**M. Caccia:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Compte tenu de l'heure tardive, je demande si la Chambre accepterait que l'on modifie l'ordre des interventions.

**L'Orateur suppléant (M. Corbin):** Je crois comprendre que le ministre demande le consentement unanime de la Chambre pour prendre la parole dès maintenant. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Corbin):** Y a-t-il consentement unanime?

**M. Deans:** Puis-je poser une question au sujet d'un rappel au Règlement? Je me rends compte qu'il est plutôt inusité de le faire au beau milieu d'une demande de consentement unanime. Avant que nous ne nous prononcions, puis-je demander au ministre combien de temps il a l'intention de parler?